

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Date : 15/07/2021



CARROSSERIE-PEINTURE : l'ANFA déploie un plan de recherche-action inédit

La publication de l'étude Autofocus « Conditions de vie des jeunes en formation professionnelle » constitue une nouvelle étape d'un plan de recherche-action inédit déployé depuis 2019 par l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile), consacré à l'acquisition de l'expérience professionnelle dans la carrosserie-peinture.

Partant d'un double constat, les problématiques de recrutement des entreprises du secteur de la carrosserie-peinture, notamment de profils « expérimentés », d'une part, et les difficultés d'insertion des jeunes formés d'autre part, l'ANFA a lancé un plan de recherche-action répondant à deux objectifs : comprendre ce qu'est l'expérience professionnelle (à partir des représentations des professionnels du secteur) et identifier les conditions et les parcours permettant d'optimiser l'acquisition de cette expérience, par les jeunes et les salariés du secteur.

De la recherche à l'ingénierie

Des premiers travaux de recherche¹ menés en 2019 avec l'appui de Patrick Mayen, chercheur en didactique professionnelle, ont souligné l'importance de la diversité et de la complexité des situations d'apprentissage comme paramètre clé de l'acquisition de l'expérience. Comme l'explique Marion Vidal, responsable projets à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile : « *Il n'est pas suffisant de répéter un geste simple pour qu'un apprenant maîtrise une tâche. Celui-ci doit, tout au long de son apprentissage et de sa pratique du métier, se confronter à des tâches complexes et des situations diverses qui lui permettent de progresser et d'explorer l'entièreté du métier.* » Des tâches ayant un fort potentiel d'apprentissage pour le métier de carrossier ont été identifiées, afin d'adapter l'action de l'ANFA en matière d'ingénierie.

Un plan d'action issu de cette recherche a vu le jour en 2020, composé de trois axes (en cours de réalisation) :

- ✓ La conception et l'expérimentation d'un parcours (selon la définition introduite par la loi du 5 septembre 2018 sur la « Liberté de choisir son avenir professionnel ») visant l'acquisition des compétences jugées comme prioritaires vis-à-vis des besoins des entreprises du secteur ;

¹ Cf. rapport sur le site internet de l'observatoire des services de l'automobile : <https://www.anfa-auto.fr/sites/default/files/2019-09/Recherche%20Action%20-%20Carrossier%20Experiment%C3%A9.pdf>



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- ✓ Un projet de Charte Entreprise et de formation de tuteur conçu spécifiquement pour les métiers de la carrosserie à partir des recommandations issues des travaux en didactique professionnelle ;
- ✓ La rénovation des diplômes de la filière carrosserie-peinture (Bac pro et CAP), dans le cadre d'un groupe de travail piloté par l'ANFA, en partenariat avec l'Education Nationale et des professionnels du secteur.

Comprendre qui sont les jeunes de la formation professionnelle

Si la qualité du parcours de formation dépend des modalités d'encadrement et des pratiques pédagogiques, l'environnement matériel et les conditions psychosociales du parcours de formation conditionnent également le potentiel d'engagement, notamment des plus jeunes, dans le métier. Comme le soulignent Marion Vidal et Patrick Mayen : « *Apprendre est objectivement fatigant. Dans le cas des jeunes, ce fait est accru par leurs préoccupations et leur mode de vie qui n'est pas toujours en adéquation avec les exigences du travail et peut ainsi expliquer le décalage avec les attentes des recruteurs. Il faut aussi prendre en compte des paramètres tels que le logement ou la mobilité, qui peuvent constituer des freins périphériques à l'apprentissage ou à l'accès à l'emploi.* »

Cette problématique des conditions de vie n'ayant pas été développée dans la première recherche, l'Observatoire des métiers des services de l'automobile a sollicité le cabinet Atéssouè en 2020 pour en approfondir la connaissance. Deux rapports² ont été produits, dont l'Autofocus n°91 « Conditions de vie des jeunes en formation professionnelle » propose une synthèse.

Deux faits marquants en ressortent.

D'une part, en comparaison avec les jeunes formés par la voie scolaire, **les apprentis ont une plus grande proximité culturelle et sociale avec le métier pour lequel ils se forment.** Pour les jeunes qui parviennent à signer un contrat d'apprentissage, l'accès au métier est fortement valorisé. Il peut renvoyer à un rêve d'enfant, avoir été égayé et nourri dans la sphère familiale et/ou amicale du jeune.

D'autre part, **les modes de vie des apprentis témoignent des efforts d'adaptation qu'ils doivent faire pour se conformer aux exigences liées à la vie professionnelle.**

² Cf. rapport complet sur le site de l'observatoire : revue de littérature : <https://www.anfa-auto.fr/sites/default/files/2021-02/Revue%20de%20litt%C3%A9rature%20sur%20les%20sp%C3%A9cificit%C3%A9s%20des%20apprentis%20et%20lyc%C3%A9en%20de%20la%20voie%20professionnelle.pdf>

Et enquête : <https://www.anfa-auto.fr/sites/default/files/2021-02/Enqu%C3%AAt%20sur%20les%20conditions%20de%20vie%20des%20apprentis%20carrossiers.pdf>



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le métier de carrossier, plus particulièrement, induit des gestes et des postures de travail réclamant force physique et précision, pour des jeunes dont le corps n'est pas toujours arrivé à maturité. De manière générale, ces jeunes accèdent plus tardivement à des formes de vie stabilisatrices, qui interrogent leurs conditions de vie en matière de sommeil, d'alimentation, de finances, de pratiques sportives mais aussi addictives, parfois importantes pour les apprentis.

Une mobilisation de la branche

En réponse à ces problématiques, les établissements – et particulièrement les Centres de Formation pour Apprentis (CFA) – développent divers types d'accompagnements dans le domaine matériel, pédagogique, psycho-social, sanitaire et ou encore sur le plan des savoir-être et des relations avec l'entreprise. Certains développent des actions de prévention en transversalité avec les enseignants et leur programme scolaire. Des partenaires extérieurs peuvent également intervenir, tel que IRP Auto, le groupe de protection sociale des professionnels de l'automobile, qui a développé un service solidarité et prévention autour de thématiques prioritaires telles que le risque routier ou les addictions.

Cette mobilisation de la branche des services de l'automobile, à laquelle contribue le plan de recherche-action déployé par l'ANFA, s'inscrit pleinement dans l'engagement des organisations professionnelles en faveur de l'accompagnement des jeunes et de leur parcours de formation. Engagement récemment réitéré par la signature, le 8 avril 2021, de l'accord paritaire national « plan jeunes³ ». Outre les mesures spécifiques mises en œuvre en matière d'accompagnement social et de sécurisation des parcours, cet accord insiste notamment sur :

- La singularité du contrat d'apprentissage, basé sur une pédagogie où la situation de travail et le lien entre savoir et compétence sont mis au cœur de l'enseignement ;
- Le rôle particulier des CFA, axé sur un accompagnement structurant pour le jeune et l'entreprise.
- L'engagement de la branche à offrir à chaque jeune une solution adaptée à son niveau.



Téléchargez



Voir la vidéo



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Visuel d'illustration :



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites